

Basse-Terre, le 15 décembre 2017

## **Visite de la Ministre du travail, Muriel Penicaud**

### ***Hôtel de la Région Guadeloupe, Basse-Terre***

### **Allocution du Président de la Région Guadeloupe**

### **Ary Chalus pour la tenue du CREFOP**

---

Madame la Ministre, chère Muriel PENICAUD  
Madame la Ministre chère Marie-Luce PENCHARD  
Monsieur le Préfet, cher Eric MAIRE  
Mesdames, Messieurs les conseillers régionaux  
Mesdames, messieurs membres du CREFOP  
Mesdames, messieurs en vos grades et qualités  
Mesdames, Messieurs,

#### **Agir pour l'emploi c'est avant tout garantir une formation pour chacun !**

Cette volonté, issue de notre engagement auprès de la population guadeloupéenne, nous la traduisons au quotidien pour tenter de rompre l'insupportable constat qui prédomine sur notre territoire.

En effet, chez nous en Guadeloupe, l'épuisement des dispositifs d'insertion actuels se manifeste clairement à travers un taux de chômage des plus importants, notamment chez les moins de 25ans. Notre modèle social semble mortellement atteint.

Dès lors, il convient de savoir si nous souhaitons continuer avec ce modèle qui exclut de l'emploi une majorité de nos jeunes.

Dans un monde où la compétence est la principale source de valeur ajoutée, nous devons garantir à chaque Guadeloupéen l'accès à une formation tout au long de la vie, qui donne accès à une certification professionnelle, y compris par l'alternance.

Pour ce faire, je reste convaincu de la nécessité d'innover sans cesse nos actions tout en mobilisant et en mutualisant les énergies et les ressources au service de l'emploi.

Dans le même temps, nous prôtons une vision partagée des besoins du territoire en matière de formation, une meilleure adéquation entre les formations proposées et la réalité du marché du travail en Guadeloupe. *(Je pense aux nouveaux métiers de la mer notamment mais aussi la modernisation de la formation pilote pour nos jeunes)*

L'individualisation de l'offre de formation passe également par la modernisation des outils de traitement des dossiers d'aide à la formation et à l'emploi et ainsi la réduction de leur délai de traitement.

Il est indispensable, afin de coller au mieux aux besoins de chacun et d'offrir les mêmes chances à tous, de fluidifier les démarches de traitement des dossiers en misant sur la dématérialisation et l'usage plus poussé des moyens de communication numérique.

Madame la Ministre, nous nous sommes pleinement emparés des missions que nous confère la loi du 5 mars 2014 et nous pouvons nous appuyer sur notre instance de pilotage : le CREFOP le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle.

Ce Comité assure depuis le 25 juillet 2016 l'articulation des politiques d'emploi, d'orientation et de formation professionnelles. C'est avant tout un lieu de concertation entre plusieurs partenaires (commissions, groupe de travail spécifique, organisation syndicale).

Il s'est d'ailleurs illustré pour exemple lors de la mise en œuvre et l'évaluation au niveau local du plan 500 000 formations supplémentaires.

Ou encore suite au passage de l'ouragan Maria pour identifier les actions de formation à mettre en place pour anticiper les besoins en emploi dans le secteur agricole.

Le défi de 2018 sera de mettre en place un pilotage entre les différentes structures qui participent à la réception, l'accompagnement et la formation des publics, en tenant compte de la typologie et des spécificités de chacun de ces publics mais aussi poursuivre les réflexions sur les sujets et les dispositifs en lien avec les problématiques de l'emploi de la formation et de l'orientation.

C'est dans ce cadre aussi que **l'Établissement Public Guadeloupe Formation** aura vocation à mettre en synergie l'ensemble des structures qui concourent à la mise en œuvre de la politique régionale de formation (ER2C École Régional de la 2<sup>e</sup> chance, cité des métiers).

**Nous renforcerons l'apprentissage et l'accès aux contrats de professionnalisation pour les jeunes et les adultes, même si au départ ils n'ont pas de qualification.**

Il est clair que de nombreuses entreprises ne parviennent pas à recruter les jeunes sous cette forme de contrat pour des raisons financières. Nous devons envisager la possibilité de permettre l'accès à l'alternance en prévoyant des contrats avec plusieurs employeurs pour un même jeune.

*(C'est la mission que j'ai confiée à l'association Jeunesse Outremer afin d'expérimenter le temps de travail partagé)*

D'autre part, la Région devra étudier la possibilité de conditionner, d'une certaine façon, l'aide régionale qu'elle attribue aux entreprises avec l'engagement d'accepter des jeunes en apprentissage.

**Pour se faire nous mettrons en place, avec les OPCA (Organisme Paritaires Collecteurs Agréés) en particulier, des programmes de formation véritablement à la carte ou chacun pourra atteindre cet objectif de pouvoir se former tout au long de sa vie.**

Enfin, je ne peux m'empêcher de revenir sur la déclinaison du plan national « 500 000 formations », que la Région Guadeloupe a mis en œuvre, et qui a doublé l'offre de formation en 2016, avec près de 4 000 places ouvertes. Assurément, nous avons dépassé l'objectif de 4520 actions de formation qui était assigné au conseil régional au titre de 2016. En effet ce sont 4805 formations qui ont été réalisées et proposées aux Guadeloupéens soit 106 % au regard de l'objectif cible et 113% de plus que réalisé 2015.

Fort de cette réussite, l'état a souhaité poursuivre ce partenariat avec la Région en lançant pour 2017 le plan 165000 atteint lui aussi et le plan 80 000 formations d'objectif supplémentaire.

Vous le voyez Madame la Ministre nous sommes pleinement mobilisés ! À cette occasion, je profite pour saluer le travail de la présidente de la commission formation et ses équipes Madame Jennifer Linon.

Si je félicite l'ensemble des services de l'État, les organisations professionnelles et syndicales représentatives au plan régional il n'en demeure pas moins que nous devons aller plus loin avec vous à nos côtés pour concrétiser notre projet pour une Guadeloupe plus solidaire face au chômage.

C'est ce défi que je vous propose de relever ensemble afin de sécuriser l'avenir de notre jeunesse !

Je vous remercie de votre attention.

Ary Chalus  
Président du Conseil Régional

*Seul le prononcé fait foi*